

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 6 DECEMBRE 2016

Nombre de membres	L'an deux mille seize, le six décembre à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Sauvian, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, président.
En exercice : 54 Présents : 30 Votants : 34 Suffrages exprimés : 30	Présent(e)s titulaires : Mesdames et Messieurs, Gérard ABELLA, Guy AMIEL, Bernard AURIOL, Gérard BARRAU, Dominique BIGARI, Didier BRESSON, Alain CARALP, Pierre CROS, Jordan DARTIER, Gilles D'ETTORE, Francis FORTÉ, Michel HERAIL, Frédéric LACAS, Jean-Pierre LAMBERT, Jacques LIBRETTI, Michel LOUP, Jean-Claude MARCHI, Michèle MILLER, Hervé OBIOLS, Serge PESCE, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Florence TAILLADE, Emmanuel VILLANEUVA, conseillères et conseillers syndicaux.
Vote	Présent(e)s suppléant(e)s : Madame et Messieurs, Michel FARENC, Claude GEISEN, Gérard MILLAT, Christian THERON, Christine ANTOINE, Christian MARTINEZ, conseillères et conseillers syndicaux suppléants.
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0	
Date de convocation	Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats : Messieurs, Bruno ENJALBERT, Dominique GARCIA, Yann LLOPIS, Luc ZENON, conseillers syndicaux ayant donné respectivement mandat à Messieurs, Gilles D'ETTORE, Michel HERAIL, Gérard BARRAU, Didier BRESSON, conseillers syndicaux.
25 NOVEMBRE 2016	
Date de transmission en sous-préfecture	Absent(e)s excusé(e)s suppléés : Mesdames et Messieurs, Gérard BOYER, Valérie GONTHIER, Stéphane PEPIN-BONET, Christine PRADEL, Daniel RENAUD, Patrick SOL, conseillères et conseillers syndicaux.
.....	
Date d'affichage	Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Alain BIOLA, Rémy BOUYALA, Gwendoline CHAUDOIR, Guy COMBES, Norbert ETIENNE, Sébastien FREY, Alexandra FUCHS, Robert GAIRAUD, Gérard GAUTIER, Robert GELY, Stéphane HUGONNET, Pascale LAUGÉ, Robert MENARD, Jean-Pierre PEREZ, Jean-Claude RENU, Edgar SICARD, Christophe THOMAS, Philippe VIDAL, Alain VOGEL-SINGER, conseillères et conseillers syndicaux.
.....	
Délibération	Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire : Jordan DARTIER
N° 2016-28	OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS
	<u>Rapporteur : Le Président</u>
Contrôle de légalité	Mesdames, Messieurs, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ; Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ; Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ; Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ; Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié relatif aux emplois permanents à temps non complet ; Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée ;

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU BITERROIS

collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services ;

Considérant les besoins du Syndicat Mixte pour exercer les fonctions de directeur du Syndicat ;

Il convient dès à présent de modifier le tableau des emplois suite à l'avancement de grade du Directeur après avis favorable de la CAP du 27 septembre 2016.

Les crédits nécessaires au financement de ces mesures sont inscrits au budget.

Ceci exposé, il vous est proposé :

- **D'ADOPTER** le tableau des emplois tel que modifié et complété ci-joint,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire

Le Comité Syndical, **ADOpte** cette proposition à l'unanimité
Ainsi délibéré à Sauvian, les jour, mois et an susdits,

Pour, extrait conforme,

Le Président,
Philippe CASTORE

